



CONSULTATION PUBLIQUE

Charte montréalaise des droits et responsabilités

UNE PROPOSITION DE
LA VILLE DE MONTRÉAL



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

2004

Le projet

L'administration municipale souhaite doter Montréal d'une Charte des droits et responsabilités. À cet effet, le comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté un projet de Charte et a confié à l'Office de consultation publique le mandat de tenir une consultation publique sur ce projet.

Issue du Sommet de Montréal et préparée sous l'égide du Chantier sur la démocratie, la proposition de Charte montréalaise décline un ensemble de droits, de responsabilités et d'engagements en prenant en considération les champs de compétence de la Ville de Montréal et ses moyens. La pleine jouissance des droits énoncés repose sur un engagement collectif, des citoyens, des citoyennes et de la Ville de Montréal.

Le projet de Charte montréalaise désigne une instance neutre et impartiale, soit la protectrice du citoyen et de la citoyenne, pour veiller à son application.

La proposition de Charte en bref

Trois grandes sections :

- . **Principes et valeurs**
- . **Droits, responsabilités et engagements**
- . **Portée, interprétation et mise en oeuvre**

Principaux champs couverts :

- . **Vie démocratique**
- . **Vie économique et sociale**
- . **Vie culturelle**
- . **Environnement et développement durable**
- . **Sécurité physique**
- . **Services municipaux de qualité**

Renseignez-vous!

Le texte de la proposition de Charte ainsi que la documentation relative au projet peuvent être consultés sur le site Internet de l'Office.

Des copies du projet de Charte sont également disponibles dans les Bureaux d'arrondissement, les bibliothèques et les Bureaux Accès Montréal de la Ville de Montréal.

Venez vous informer et présenter vos commentaires lors des assemblées suivantes :

Séances d'information et période de questions

Date	Lieu
24 février 2004 19 h	Marché Bonsecours 350, rue Saint-Paul Est, Salle de bal (métro Champ-de-Mars)
8 mars 2004 19 h	Bibliothèque Langelier 6473, rue Sherbrooke Est (métro Langelier)
10 mars 2004 19 h	Centre communautaire Sarto Desnoyers 1335, Chemin du Bord du Lac, Salon A Arrondissement Dorval (autobus 202)
15 mars 2004 19 h	Centre d'éducation des adultes (CEDA) 2515, rue Delisle (métro Lionel-Groulx)
16 mars 2004 19 h	Église orthodoxe Saint-Nicholas 80, rue de Castelnau est (métro De Castelnau)

Séances de dépôts de mémoires et de commentaires

Date	Lieu
5 avril 2004 19 h	Marché Bonsecours 350, rue Saint-Paul Est, Salle de bal (métro Champ-de-Mars)
7 avril 2004 19 h	Complexe sportif Claude-Robillard 1000, rue Émile-Journault Salon des dignitaires (métro Crémazie, autobus 146 est)
13 avril 2004 19 h	Centre communautaire Sarto Desnoyers 1335, Chemin du Bord du Lac, Salon D Arrondissement Dorval (autobus 202)

Vous souhaitez présenter une opinion? Vous êtes invité-e-s à vous inscrire, avant le 30 mars 16h, auprès de l'Office de consultation publique de Montréal. Les mémoires devraient également être déposés avant cette date, aux bureaux de l'Office, en dix exemplaires papier et en version électronique.

Office de consultation publique de Montréal

1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal (Québec). H3A 1X6
Téléphone : 514-872-8818 Télécopieur : 514-872-2556
Courriel : charte.ocpm@ville.montreal.qc.ca
www.ocpm.qc.ca